

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR TOUTE DEMANDE DE LICENCE SAISON 2020-2021

Pour la saison 2020-2021, les pré-inscriptions des licences se feront "en ligne" via internet.

En attendant et afin de mieux préparer vos inscriptions, nous vous informons qu'un certificat médical sera obligatoire pour toutes et tous (Joueurs (es), entraîneurs, coach, table de marque, membres du bureau, etc.)

ATTENTION POUR LES ARBITRES ÉLECTROCARDIOGRAMMES en plus, comme tous les ans.

Vous pouvez dès maintenant profiter d'une visite chez votre médecin pour lui faire remplir le certificat médical (formulaire FFBB) Ce certificat médical s'accompagne d'un questionnaire Covid-19 (QC19). Ce questionnaire est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession. Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB (ni aux Ligues, Comités et Clubs). --> Certificat médical et sur-classement : Pour être recevable le certificat médical doit être établi à compter du 28 mai 2020.", voici le lien pour télécharger le certificat médical :

https://extranet.ffbb.com/fbi/static/pdf/certificat_medical.pdf

A ne pas oublier :

Les Sur-classement et les doubles Sur-classement (surtout les U17M, qui passent en séniors)

Faire **signer** et **tamponner** par le médecin le cadre « **Certificat de non-contre-indication à la pratique du basket-ball en compétition** ». **Ne pas oublier de faire noter la taille de l'enfant.** (Scanner le tout pour insertion dans votre dossier licence, Via internet)

Pour toutes correspondances & informations écrire à : usclezouxbasket@gmail.com

Nous joindre une attestation d'assurance, pour ceux qui ne prennent pas celle du Basket ou : à rajouter en plus de votre cotisation pour ceux qui prennent l'assurance du basket.

*Pour les joueurs qui désirent prendre l'assurance A **il faudra ajouter au montant** de la cotisation : 2,98€

Pour les joueurs qui désirent prendre l'assurance B Vous **devez ajouter** 9,63€ au montant de la cotisation.

(ouvrant droit à des indemnités journalières en cas de perte de salaire)

****les licenciés qui l'an passé avait pris l'assurance se sont engagé pour 3 ans, donc doivent la renouveler cette saison.***

Une **photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille**, seulement pour les nouveaux licenciés dans notre club (**obligatoire**) sera à insérer également dans votre dossier licence, ainsi qu'une **photo d'identité au format jpeg**

Nous joindre avec votre règlement, la fiche de renseignements et d'autorisations.

Le **règlement** : chèque à l'ordre de l'USC Lezoux ou espèces ou chèque loisirs (CAF) Possibilité de paiement en plusieurs fois (Max. 4).

| TARIFS LICENCE | |
|---|--------------------|
| OBLIGATOIRE pour accéder aux entraînements et aux matchs | |
| Catégories | Demande de licence |
| - U9 (Mini-poussin(e)s) 2013-2012 | 85,00 € |
| - U11 (Poussin(e)s) 2011-2010 | 90,00 € |
| - U13 (Benjamin(e)s) 2009-2008 | |
| - U15 (Minimes) 2007-2006 | 100,00 € |
| - U17 (Cadets) 2005-2004 | |
| - U17 (Cadettes) 2005-2004-2003 | |
| - U20 (Juniors masculins) 2003-2002 | |
| - U20 (Juniors Féminins) 2002-2001 | |
| - Senior Masculins 2001 et avant | 120,00 € |
| - Senior Féminins 2000 et avant | |
| - Technicien / Entraîneur | |

Merci de remettre vos documents ou paiements :

Dans la boîte aux lettres, située à côté de la salle de basket

USCL Basket Lezoux - Gymnase du Vernadel

Chemin des Charretiers - 63190 LEZOUX

Merci de nous faire parvenir tous vos documents avant le 20 septembre 2020 (dernier délai)

Aucune licence, ne sera validée définitivement si paiement non enregistré.